



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Deuxième session, 60^e législature

FEUILLETON ET AVIS – Jour de séance 10
le mercredi 16 novembre 2022

AFFAIRES COURANTES

Prière
Présentation d'invités
Déclarations de condoléances et de félicitations
Déclarations de députés
Questions orales (30 minutes)
Dépôt de documents
Déclarations de ministres
Présentation des pétitions
Réponses aux pétitions et aux questions écrites
Présentation des rapports de comités
Dépôt de projets de loi
Avis de motion
Avis d'affaires émanant de l'opposition
Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre
Votes par appel nominal différés
Affaires du jour

AFFAIRES DU JOUR

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE DONT LA TROISIÈME LECTURE EST ORDONNÉE

- 2, *Loi modifiant la Loi sur l'impôt foncier*. L'hon. M. Steeves.
- 4, *Loi modifiant la Loi sur les travaux publics*. L'hon. M. Carr.
- 5, *Loi sur les personnes disparues*. L'hon. M. Austin.
- 7, *Loi sur la durabilité des terrains boisés privés*. L'hon. M. Holland.
- 9, *Loi modifiant la Loi sur l'impôt foncier*. L'hon. M. Steeves.

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE DONT LA DEUXIÈME LECTURE EST ORDONNÉE

Projets de loi dont la deuxième lecture est ordonnée

- 6, *Loi concernant la Loi sur les procurations durables et la Loi sur les testaments*.
L'hon M. Flemming, c.r.
- 13, *Loi modifiant la Loi sur les licences de brocanteurs*. L'hon. M. Austin.
- 15, *Loi concernant la fixation des prix des produits pétroliers*. L'hon. M. Holland.
- 16, *Loi n° 2 de 2022 concernant la réforme de la gouvernance locale*. L'hon. M. Allain.
- 17, *Loi sur la communication de renseignements aux fins de protection contre la violence entre partenaires intimes*. L'hon. M. Austin.
- 18, *Loi modifiant la Loi sur le Musée du Nouveau-Brunswick*. L'hon. M^{me} Scott-Wallace.

Débats ajournés

- 10, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*. L'hon. M. Steeves.

COMITÉ PERMANENT DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

- 3, *Loi concernant les établissements chirurgicaux*. L'hon. M. Fitch.
- 11, *Loi concernant l'hygiène et la sécurité des pêcheurs*. L'hon. M. Holder.
- 12, *Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi*. L'hon. M. Holder.
- 14, *Loi concernant la Loi sur l'évaluation*. L'hon. M^{me} Green.

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Motions réglées

Motion 5 — L'hon. M. G. Savoie. Adoption de la motion le 28 octobre 2022.

AFFAIRES ÉMANANT DE L'OPPOSITION

DEUXIÈME LECTURE DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC ÉMANANT DE L'OPPOSITION

- 8, *Loi modifiant la Loi électorale*. M. McKee.

MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION

Motions pouvant faire l'objet d'un débat

Motion 2 — M. Bourque, appuyé par M. Gauvin, proposera, le jeudi 3 novembre 2022, la résolution suivante :

attendu que, à l'échelle provinciale, une situation de crise s'est développée en ce qui concerne le manque de logements abordables dans de nombreuses régions de la province ;
 attendu que la crise s'est aggravée parce que le loyer de nombreux logements actuels a augmenté de façon spectaculaire, au-delà des moyens financiers de nombreux locataires ;
 attendu que le plafond temporaire sur l'augmentation des loyers est sur le point d'expirer ;
 attendu qu'il n'y a pas assez de logements subventionnés pour répondre à la demande et que de nombreuses unités qui devraient loger des locataires à faible revenu sont en attente de rénovations que le gouvernement n'a pas entreprises ;
 attendu que le temps froid est à nos portes et que des gens dorment dans des voitures, des tentes et des roulottes non chauffées parce qu'ils n'ont pas d'endroit où vivre ;
 attendu que, bien que le gouvernement ait fait une annonce en faveur du logement abordable, celle-ci n'était pas suffisante pour répondre aux besoins et n'a pas fourni de cadre pour les partenariats avec les organismes sans but lucratif, les municipalités et les coopératives ;
 qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement du Nouveau-Brunswick à faire immédiatement des investissements importants dans le logement abordable et à consacrer des fonds à un plan global de logement abordable au titre du prochain budget et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à prolonger la durée du plafond sur l'augmentation des loyers.

Motion 3 — M^{me} Landry, appuyée par M. Bourque, proposera, le jeudi 3 novembre 2022, la résolution suivante :

attendu que, en raison des perturbations scolaires causées par la COVID-19 au cours des deux dernières années, de nombreux parents s'inquiètent du fait que leurs enfants ont pris du retard dans leurs études et leur apprentissage ;
 attendu que les deux dernières années ont été stressantes pour les enseignants et les élèves ;
 attendu qu'il existe une incertitude quant à la possibilité de nouvelles perturbations de l'enseignement si d'autres éclosions importantes de la COVID-19 se produisent à l'avenir ;
 attendu qu'il est nécessaire de s'assurer que les élèves du Nouveau-Brunswick ne prennent pas de retard sur le plan éducatif en raison des perturbations de l'apprentissage ;
 qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à évaluer l'incidence des perturbations de l'apprentissage sur l'éducation, à présenter un plan complet et détaillé pour aborder le « rattrapage » en matière d'éducation et à prévoir des ressources suffisantes pour le mettre en oeuvre
 et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à élaborer un plan pour faire face à toute future perturbation de l'apprentissage afin que les élèves ne soient pas désavantagés sur le plan éducatif si cela se reproduit.

[Débat interrompu faute de temps]

Motion 4 — M. Coon, appuyé par M^{me} Mitton, proposera, le jeudi 3 novembre 2022, la résolution suivante :

que l'Assemblée législative reconnaisse que la fracturation hydraulique et la combustion du gaz naturel libèrent des gaz dans l'air, principalement du dioxyde de carbone et du méthane, ce qui

aggrave la crise climatique.

Motion 6 — M. K. Chiasson, appuyé par M. LePage, proposera, le jeudi 10 novembre 2022, la résolution suivante :

attendu que le gouvernement a annulé le Programme des droits de scolarité gratuits et le Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne, qui permettaient à de nombreux étudiants de s'inscrire dans un établissement postsecondaire ;
 attendu que la province a décidé d'annuler le programme Connexion NB-AE, qui aidait les étudiants à payer leur nourriture et leur logement pendant qu'ils poursuivaient leurs études ;
 attendu que le programme présenté par le gouvernement pour l'allègement des intérêts sur la portion provinciale des prêts étudiants ne favorise pas l'accès à l'éducation postsecondaire ;
 qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à présenter un programme d'aide complet pour appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire.

Motion 7 — M. Legacy, appuyé par M. K. Chiasson, proposera, le jeudi 10 novembre 2022, la résolution suivante :

attendu que les réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers profitent à ceux qui ont des revenus plus élevés, mais ignorent les personnes qui ont du mal à joindre les deux bouts ;
 attendu que l'augmentation du coût de la vie en ce qui concerne les produits de première nécessité, notamment le loyer, le carburant et l'épicerie, oblige les gens à faire des choix difficiles ;
 attendu que le gouvernement a annulé le Programme d'aide pour l'énergie domestique, qui a aidé plus de 33 000 Néo-Brunswickois à payer leurs frais d'énergie ;
 attendu que le gouvernement se vante de son bilan en matière de service, mais qu'il fait peu pour aider ceux qui sont dans le besoin ;
 attendu que le programme de thermopompes ne sera pas déployé à temps pour cet hiver afin d'aider de nombreux Néo-Brunswickois à réduire leurs coûts de chauffage ;
 qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à rétablir et à améliorer le Programme d'aide pour l'énergie domestique
 et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à retirer la TVH sur les combustibles de chauffage.

Motions réglées

Motion 1 — M^{me} Landry. Débat sur la motion le 3 novembre 2022 ; rejet de la motion le 3 novembre 2022.

PÉTITIONS

- 1, M. LeBlanc — présentée le 28 octobre 2022.
- 2, M. Coon — présentée le 1^{er} novembre 2022.
- 3, M. Arseneau — présentée le 2 novembre 2022.
- 4, M. Arseneault — présentée le 3 novembre 2022.
- 5, M^{me} Mitton — présentée le 3 novembre 2022.
- 6, M. LePage — présentée le 3 novembre 2022.
- 7, M^{me} Mitton — présentée le 15 novembre 2022.
- 8, M. Arseneau — présentée le 15 novembre 2022.

RAPPORTS DE COMITÉS

Comité permanent de la politique économique

— premier rapport déposé le 15 novembre 2022.

QUESTIONS ÉCRITES (Voir annexe A)

Shayne Davies,
greffier de l'Assemblée législative

ANNEXE A**QUESTIONS ÉCRITES****Question 1 de M^{me} Mitton**

À : L'hon. M. Hogan,
ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

Combien d'élèves, à la fin du secondaire, auront atteint le niveau intermédiaire plus ou un niveau supérieur dans le cadre du nouveau programme qui remplacera l'immersion en français?